

DOMBES SAÔNE VALLÉE

hiver 2023

49

Le magazine de
votre Communauté
de communes

www.ccdsv.fr

CHEMIN DE HALAGE - VOIE BLEUE

DES AMÉNAGEMENTS POUR TOUS

Ambérieux-en-Dombes / Ars-sur-Formans / Beauregard / Civrieux / Fareins / Frans / Massieux / Misérieux / Parcieux / Rancé / Reyrieux / Savigneux / St-Bernard / St-Didier-de-Formans / St-Jean-de-Thurigneux / Ste-Euphémie / Toussieux / Trévoux / Villeneuve

Plan de mobilité simplifié :
Des évolutions
dès la rentrée

p.6

**Travaux - Valorisation
des déchets :**
La Recyclerie
fait peau neuve

p.10

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



« J'ai des difficultés pour préparer ma retraite, à qui puis-je m'adresser ? »

Ouvert depuis le 1^{er} juillet 2022, dans les anciens locaux de la trésorerie, 1 rue de la gare à Trévoux, France Services est un espace pour aider les habitants dans leurs démarches administratives, santé, famille, impôts et retraite... Mis en place par la CCDSV, sous l'impulsion de l'Etat, cet espace offre une aide de premier niveau notamment pour préparer votre retraite. France Services vous aide à entreprendre les premières démarches en ligne, à préparer votre dossier en vous connectant sur votre espace personnel de l'Assurance retraite. Vous pouvez créer votre identifiant et avoir accès à votre relevé de carrière, aux coordonnées de votre caisse de retraite, aux simulations et estimations de retraite selon votre âge. Deux agents vous reçoivent et vous conseillent 24 heures par semaine, avec ou sans rendez-vous, et au numéro suivant :

09 70 21 22 93.
Horaires sur www.ccdsv.fr

« En me promenant en bords de Saône, et au domaine naturel de Cibeins à Misérieux, j'ai vu des arbres coupés. Quelle tristesse... Que se passe-t-il ? »



En dehors des interventions classiques de taille et de tonte tout au long de l'année, la CCDSV procède à des entretiens réguliers plus lourds sur le chemin de halage. En 2022, ils ont concerné des coupes d'arbres poussant dans le perré maçonné à Trévoux, l'élagage des arbres d'alignement et l'abattage des rejets à Trévoux et Beauregard à l'automne. Des coupes sanitaires dans les espaces boisés fréquentés par les promeneurs ont également été faites après le diagnostic sanitaire de l'expert forestier de l'ONF. Ces interventions sont réalisées par nécessité et sécurité, et permettent d'inscrire le patrimoine arboricole dans la durée. Au domaine naturel de Cibeins, en plus de la coupe forestière programmée dans le cadre de son plan d'aménagement forestier, les travaux ont porté sur l'étêtage de très vieux peupliers, qu'il fallait revaloriser au regard de la biodiversité et selon les mesures compensatoires liées à la construction du collège de Saint-Didier-de-Formans. Certains n'ont conservé que le tronc où les chauves-souris pourront trouver refuge ou nourriture. D'autres ont été couchés au sol et recouverts d'un amas de



branches pour, à long terme, nourrir les sols forestiers et, à court terme, créer des caches pour le gibier, les insectes ou encore les oiseaux.



« Avec la flambée du coût de l'énergie, je souhaiterais faire changer ma chaudière au fuel. Est-ce que des aides existent ? »

Vous pouvez contacter le SPPEH, le Service Public de la Performance Energétique et de l'Habitat via le numéro unique de la plateforme Dombes Saône Vallée Renov' + au 04 74 45 12 42. Des spécialistes de l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01) qui portent ce service vous informeront, conseilleront, accompagneront sur vos projets de rénovation énergétique de l'habitat et sur le volet énergie, comme le remplacement d'une chaudière au fuel, avec une approche objective et de qualité. L'information et le conseil personnalisé sur les aides et les actions à entreprendre est un service gratuit proposé par la CCDSV. Une participation de 150€ est demandée pour le service complet d'accompagnement à la réalisation du projet comprenant l'évaluation thermique à domicile, l'aide au montage du dossier financier et la recherche de subventions, l'accès à une liste d'artisans locaux reconnus garants de l'environnement, le conseil pour le suivi jusqu'à la réception du chantier.



Les 19 communes de Dombes Saône Vallée.

Une question, une remarque ?

Écrivez directement à contact@ccdsv.fr

SOMMAIRE

Actualités 4-5

Le territoire en action 6-10

Acteurs du territoire 11

Dessine-moi...
TEOM
Collecte des déchets
zoom sur la facture 12

Acteurs du territoire 13

En direct des communes 14

Expressions politiques 15

À vos agendas ! 16



Notre ambition intacte en 2023

L'hiver s'installe sous des auspices incertains avec la guerre en Ukraine et ses conséquences. Les faiblesses du parc nucléaire français mettent en lumière la dépendance totale de la France en matière d'énergies fossiles. Pour la CCDSV, cette situation a deux conséquences. La première impacte très fortement notre facture énergétique avec un surcoût estimé, pour 2023, à plus de 500 000 euros par an par rapport à 2019. Cette hausse est considérable et devrait perdurer en raison de la réorganisation mondiale de l'offre et de la demande.

La seconde conséquence est plus positive car elle nous confirme la nécessité absolue de maintenir notre cap en faveur de la transition énergétique. Agir face au changement climatique, c'est mobiliser des moyens humains et financiers au service de notre Plan climat afin de favoriser les mobilités durables comme le BHNS ou des aménagements cyclables, accompagner la production locale d'énergie renouvelable ou encore agir pour la rénovation énergétique des bâtiments pour ne citer que quelques exemples des actions que nous menons.

En parallèle, curieusement, au moment où nos collectivités ont besoin de tous leurs moyens pour garantir les services aux habitants, le gouvernement décide de ne pas indexer la DGF* sur l'inflation et de supprimer la taxe CVAE**, une des principales ressources des intercommunalités. Même si l'Etat a annoncé qu'il compensera cette suppression, un affaiblissement de notre autonomie fiscale est à redouter.

Malgré ce contexte difficile, en 2023, la CCDSV reste concentrée sur ses missions aux côtés des entreprises et des habitants. La Communauté vise toujours à développer et améliorer les services du quotidien : agrandissement des zones d'activité, création de nouvelles stations d'épuration, réorganisation du réseau de transports en commun, nouvelle délégation de service public de la petite enfance, déploiement du programme de réduction des déchets et une saison culturelle construite avec les communes et les associations pour les habitants.... Les pages de ce magazine vous donneront un aperçu de nos actions.

Cette nouvelle année démarre avec la même volonté d'agir en faveur du développement durable de notre communauté. L'engagement sans faille des bénévoles et des associations qui tissent le lien social sur notre territoire et apportent culture, sport, services, écoute et joie est une grande source d'espoir. Je veux les remercier chaleureusement ainsi que l'ensemble des élus locaux qui œuvrent à nos côtés.

Au nom du conseil et du personnel de la CCDSV, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2023.

*DGF : Dotation Globale de Fonctionnement : montant versé aux collectivités par l'Etat en contrepartie des charges qu'il lui a transférées

** CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

La Communauté
vise toujours
à développer et
améliorer les
services du quotidien.

Numéro 49 - hiver 2023

Dombes Saône Vallée,
le magazine de votre
Communauté de communes
627 route de Jassans
01600 Trévoux
Tél. 04 74 08 97 66

- Directeur de la rédaction : **Marc Péchoux**
Président de la CCDSV
- Photographies : **CCDSV**
sauf mentions
- Réalisation/Édition : **Micro 5 Lyon**
04 37 85 11 22

Illustration en page 13 :
Julien Collignon
www.co2l.fr

Rédaction : **Marion Gauge**

Imprimé en 18 500 exemplaires
sur papier 100% recyclé

Assainissement

Une station moderne et écologique

Mise en service en août 2021, la nouvelle station d'épuration de Fareins traite l'ensemble des effluents de la commune au sein d'une unique station de traitement d'une capacité de 4 200 Equivalent Habitant. Cet équipement à la pointe de l'environnement est situé dans l'emprise du site classé de Val de Saône et a bénéficié d'une intégration paysagère spécifique. Il a été intégralement financé par la CCDSV à hauteur de 3,1 M € TTC et a été inauguré par Marc Péchoux, président de la CCDSV, Gilles Garnier, vice-président en charge de l'assainissement, et Yves Dumoulin, maire le 14 octobre dernier. Performante sur le plan énergétique, la station intègre une filière biologique pour le traitement des eaux usées avec des roseaux et prévoit un parcours pédagogique sur le cycle de l'eau pour les écoles du territoire. ●



Visite d'élus à la station de traitement des eaux usées à Fareins.

Énergies renouvelables

Des tournesols solaires

Des panneaux solaires qui tournent selon l'emplacement du soleil comme des tournesols ! C'est le principe des 11 trackers de plus de 100 m² ou suiveurs solaires supportant chacun des panneaux photovoltaïques qui ont été installés sur le site de la station d'épuration de Villeneuve. La production d'électricité est vendue au tarif réglementé aux habitants de la commune ayant souscrit un abonnement auprès de RSE (Régie Service énergies), en charge de la commercialisation. C'est une première en France et la CCDSV prévoit d'équiper 10 ha de panneaux photovoltaïques d'ici 2030. L'installation de Villeneuve permettra de produire environ 477 MWh d'électricité par an, soit la consommation électrique moyenne de 160 familles, hors chauffage et production d'eau chaude. ●



Une série d'événements variés pour évoquer le développement durable.

Événement

Le monde allant vert

Trois jours pour découvrir, penser et agir en faveur du développement durable. La CCDSV la mairie de Saint-Didier-de-Formans et la société de pêche de la commune se sont associées pour proposer un week-end pour aller vert, du 7 au 9 octobre 2022, et montrer l'engagement du territoire sur ces thématiques à travers de nombreuses animations familiales et gratuites. Concerts de chansons qui témoignent de l'environnement, à destination des CCAS* et du grand public, ciné-débat sur la permaculture pour en découvrir les grands principes, stands et ateliers pour échanger sur les bonnes pratiques autour de "ma maison", "mon jardin", "mes déplacements", "mon environnement"... Une dizaine de partenaires locaux ont partagé volontiers leurs astuces et connaissances aux 500 visiteurs présents sur le week-end, pour agir en faveur d'un développement soutenable, mieux protéger la biodiversité, trier ses déchets, fabriquer ses propres produits ménagers, lutter contre les plantes invasives... Dans la salle des fêtes, l'artiste Karine Joannard présentait de magnifiques photos de la faune et flore en macro et la sculptrice Mirabelle, des œuvres en fer mettant en scène des animaux. Une visite guidée le long du cours d'eau du Formans, de Saint-Didier-de-Formans à Misérieux, a également été proposée. ●

*La CCDSV a offert le transport et le concert aux Centres communaux d'Action Sociale des communes. 135 personnes ont participé.

Journées du patrimoine

DES PÉPITES EN DOMBES SAÔNE VALLÉE !

À la découverte de sites connus ou moins connus en Val de Saône, il y en avait pour tous les goûts à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre 2022. S'initier à la danse médiévale et assister à une démonstration d'archers au château d'Ambérieux-en-Dombes, (re)découvrir le château Bouchet à Fareins avec une compagnie de théâtre de rue, participer à un rallye, visiter un ancien moulin à farine et à huile, percer les secrets du pisé, de nombreuses animations et activités étaient proposées aux quatre coins du territoire. ●



Énergie

Cap sur les économies d'énergie !

Conformément au Plan Climat, l'éclairage public au sein des zones d'activités est progressivement remplacé par la technologie LED, moins énergivore. La CCDSV a traité 126 points lumineux en 2022 auxquels elle a intégré une diminution de puissance de 50% de 23h à 5h du matin pour économiser 48 000 kWh par an, soit environ 9 000 euros. C'est un investissement de 126 000 euros TTC avec une aide de l'État de 25 000 euros.



© Freepik



Nouvelle chaudière à condensation dans les locaux de la CCDSV.

La CCDSV a, par ailleurs, remplacé l'été dernier les deux chaudières au gaz de son siège à Trévoux, installées depuis 20 ans, par des chaudières à condensation, dans le cadre d'un contrat de performance énergétique. Ces équipements conformes couplés au désembouage du réseau de distribution ont coûté 30 000 euros TTC. Au siège, 20% des luminaires ont été remplacés par des LED pour un montant de 7 000 euros TTC, dont des luminaires intelligents avec détecteur de présence dans les zones de circulation. La recherche d'économies d'énergie se poursuivra jusqu'en 2024.

En parallèle, les bâtiments publics de la CCDSV sont chauffés à 19°C, les salles de sport à 15°C.

Pour accompagner ces efforts et affiner la programmation des chaufferies notamment les périodes de nuit, des sondes de température d'ambiance connectées ont été déployées dans l'ensemble du patrimoine. Des capteurs communicants ont également été installés sur les compteurs d'eau pour détecter au plus vite un éventuel dysfonctionnement (fuite ou robinet laissé ouvert). Ces dispositifs représentent un investissement de 17 000 euros TTC avec une aide de la FNCCR, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies. ●

Vie de la collectivité

Place à l'échange

Une centaine d'élus locaux s'est réunie à l'espace Carjat à Fareins pour le premier séminaire des conseillers municipaux de Dombes Saône Vallée, le 20 octobre dernier. Au programme de cet après-midi de travail, une présentation détaillée des compétences de la CCDSV et du projet de territoire ainsi qu'une information portée par les sénateurs Chaize et Blanc sur la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN). L'objectif de cette loi est de réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville. Ceci devrait impacter fortement le développement des territoires car la loi demande de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. ●



Inauguration

Beau démarrage pour France Services

Ouverte à la place de l'ancienne Trésorerie de Trévoux, depuis le 1^{er} juillet 2022, France Services a été inaugurée le 14 septembre dernier, en présence de Cécile Bigot-Dekeyser, préfète de l'Ain, Marc Péchoux, président de la CCDSV et Christine Fornès, vice-présidente de la CCDSV en charge de l'action sociale, la petite enfance et l'insertion professionnelle. Cet espace, animé par deux agents intercommunaux, a déjà renseigné plus de 650 personnes sur leurs démarches administratives du quotidien depuis son ouverture. ●



Les acteurs et partenaires de France services lors de l'inauguration de l'équipement.

Initiative

UN GUIDE DU RIVERAIN

Quel aménagement possible sur le cours d'eau ? Que faire en cas de pollution ? Être riverain d'un cours d'eau affluent de la Saône implique de respecter certaines règles pour préserver ce patrimoine commun. Pour accompagner les riverains et usagers vers les bonnes pratiques, la CCDSV a édité un guide du riverain des cours d'eau en août 2022, distribué en mairie et téléchargeable sur le site internet de la CCDSV rubrique environnement. ●

Trévoux

Recycler les bio déchets

Pour réduire le volume de la poubelle de déchets ménagers et valoriser les déchets organiques (comme les épluchures de légumes, feuilles mortes ou taille de haies), un composteur partagé à destination des 36 familles de la gendarmerie a été installé en collaboration avec la gendarmerie de Trévoux, la mairie de Trévoux et le Sytraival, le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes. Enfin, la collecte des biodéchets en apport volontaire est expérimentée dans l'hyper centre de Trévoux. ●



Voie bleue Moselle Saône à vélo

Dernière ligne droite pour le chemin de halage

Après la réalisation de l'estacade à Trévoux en mars, la CCDSV a entrepris, depuis septembre 2022, les travaux d'aménagement des 18 km du chemin de halage, de Fareins à Massieux (hors Jassans sous compétence de l'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône). L'objectif est de valoriser le patrimoine des bords de Saône et d'encourager l'utilisation des modes doux, notamment dans le cadre de l'itinéraire cyclotouristique "Voie Bleue. Moselle Saône à vélo".

La réfection du revêtement a été réalisée en sable stabilisé avec quelques portions en enrobé, sur les communes de Parcieux, Trévoux et Beauregard, lesquelles sont soumises à une plus forte circulation. Depuis fin décembre 2022, les travaux de revêtement du chemin de halage sont achevés sur la plupart des communes, à l'exception de Beauregard et Fareins dont les travaux se sont poursuivis en

début d'année 2023. En raison d'une zone humide sur le tracé initialement prévu, la partie entre l'ancien port de Fareins et Beauregard est toujours en cours de discussion avec la DREAL* sur les modalités d'aménagement à retenir. En complément de ces travaux, certains secteurs feront l'objet d'un programme de végétalisation.

La pose de la signalétique de l'itinéraire, des relais information service, du mobilier (tables de pique-nique, bancs, chaises longues, poubelles de tri...) et des barrières à certaines entrées du chemin de halage devrait être effective au printemps 2022. Les aires de pique-nique et de détente déjà existantes seront confortées. Seul le mobilier dégradé sera remplacé. Pendant la durée des travaux, une signalétique de déviation est mise en place pour les vélos et les piétons.

Le coût de l'ensemble de cette opération s'élève à 2,16 millions d'euros TTC (études,

travaux, mobilier, signalétique, barrières) financée à près de 90% par les partenaires du Plan Rhône Saône : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Ain, Fonds européens du Feder et du programme Leader Dombes Saône.

Sur les 700 km de l'itinéraire cyclotouristique de la Voie Bleue reliant le Luxembourg à Lyon jusqu'à la Confluence, la portion la plus dégradée était celle de Mâcon Sud à Lyon sur près de 63 km, avec des zones de ruptures importantes (comme à Trévoux, nécessitant la création de l'estacade). Un important travail de concertation a été mené avec les élus des collectivités riveraines de la Saône qui, elles aussi, démarré des travaux en 2022. Ainsi d'ici l'été 2023, il sera possible de relier Mâcon à Lyon à vélo en toute sécurité. ●

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*



À Massieux, mise en place du sablé stabilisé.



À Parcieux, fondation avant la pose du sablé.



Entre Trévoux et Reyrieux, rénovation du chemin historique en galet et enrobé sur le côté.

Maison éclusière

Culture, patrimoine, et... hébergement touristique !

Il sera bientôt possible de dormir à la Maison éclusière, en bord de Saône, pour une halte incontournable et unique de la Voie bleue.

Ce site, à Parcieux, est la seule maison éclusière le long de l'itinéraire Voie Bleue à être ouverte au public.

Après la réfection des caves en salles d'exposition et du rez-de-jardin avec une tisanderie en 2011, puis, la création d'un espace d'exposition permanent sur l'histoire de la maison éclusière et d'une scène culturelle extérieure en 2019, l'heure est à la création d'un gîte de groupe de 13 lits (9 au premier étage et 4 dans les combles). Il s'agit de la 3^e et dernière étape de réhabilitation de ce lieu historique construit en 1870.

Les travaux du gîte de groupe ont démarré en octobre pour une livraison complète en juin 2023.



Vivement l'été, à la Maison éclusière à Parcieux.

La réfection de la façade, dont la teinte a été choisie en concertation avec le CAUE de l'Ain (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est également au programme des travaux ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture et la mise en place d'un dispositif de récupération des eaux de pluie pour alimenter les sanitaires.

Le montant global du projet est de 370 000 € TTC, financés à 60% par la Région, le Département de l'Ain, l'Etat (DETR) le programme Leader Dombes Saône et les Voies navigables de France.

La CCDSV a lancé un appel à projets pour sélectionner le futur gestionnaire de ce lieu atypique, qui aura en charge la programmation culturelle saisonnière, la gestion de la salle d'exposition et de l'hébergement touristique. ●

Culture

Suivez le héron !

La saison Dombes Saône Vallée a désormais sa mascotte ! Le héron, oiseau de la Dombes et de la Saône, symbolise à merveille une saison culturelle itinérante, qui se déplace de commune en commune pour aller au plus près des habitants.

Théâtre, cinéma en plein air, musique, spectacle de rue, danse... La CCDSV consulte les communes qui choisissent leur programmation, en partenariat avec une association locale (centre de loisirs, comité de fêtes...) chargée de l'organisation et de la logistique du spectacle (communication, vente des billets). La CCDSV arrive bien sûr en soutien financier. Ce partenariat renforcé entre la CCDSV et les 19 communes du territoire permet d'avoir une saison en phase avec les envies des habitants. En 2021-2022, les dix spectacles de la saison culturelle Dombes Saône Vallée ont attiré 1923 spectateurs. Le concert gratuit de chansons françaises de Sergent Poivre, programmé le 28 juin 2022 à Villeneuve, a totalisé à lui seul 450 entrées.

À vos agendas !

Pour la saison 2022-2023, l'offre se veut plus dense et plus rythmée avec une vingtaine de spectacles sur l'ensemble du territoire. Après le fameux concert du Nouvel An le 1^{er} janvier à Sainte-Euphémie, ce sera au tour de Villeneuve d'accueillir un concert de gospel le 19 mars suivi de la fête de la Saint-Patrick le 25 mars à Savigneux. ●



La programmation complète est à retrouver sur sortir.ccdsv.fr/



Initiative

QUAND LA CULTURE S'OUVRE À TOUS LES PUBLICS

Du plus jeune au plus âgé, il faut parfois aller chercher le public là où il se trouve pour rendre la culture accessible au plus grand nombre. En voici trois exemples.

PERSONNES HOSPITALISÉES : La CCDSV a signé en fin d'année 2022 une convention avec l'hôpital de Trévoux pour organiser des lectures auprès des personnes hospitalisées.

Depuis janvier, les agents de la Médiathèque intercommunale La Passerelle assurent ces séances auprès de groupes de 4 à 15 personnes.

PUBLIC SCOLAIRE : Pour les écoles, le coût du transport pour se rendre à un spectacle constitue un frein. En 2022, la CCDSV a offert le transport et le spectacle "Le jeune prince et la vérité", une pièce de théâtre créée par l'association Ciel d'encre.

Programmé au Galet à Reyrieux en mars dernier, ce spectacle a réuni 1 550 élèves du CE1 au CM2 provenant de 14 écoles différentes. Toujours pour les scolaires, l'opération "Mon voyage à la Passerelle" est destinée à mieux faire connaître l'espace culturel intercommunal.

Depuis octobre, un parcours permet aux élèves de découvrir la médiathèque, d'assister à une visite découverte avec le Pays d'art et d'histoire et à une séance de cinéma, de la demi-journée pour les maternelles à la journée pour les élémentaires. 24 classes prennent part à ce "voyage" cette année, avec un coût de transport pris en charge par la CCDSV. L'activité à la médiathèque, la visite découverte et le coût du transport sont pris en charge par la CCDSV.



Visite d'une classe pour une histoire passionnante à la médiathèque.

CCAS : Le 7 octobre 2022, la CCDSV a invité les Centres communaux d'action sociale des communes à un concert de chansons françaises à la salle des fêtes de Saint-Didier-de-Formans, dans le cadre du week-end dédié à l'environnement "Le monde allant vert". Dix communes ont participé soit 130 participants, avec le transport et le spectacle pris en charge par la CCDSV. Une initiative très appréciée... en attendant d'autres actions en préparation ! ●

Le mot de l'élu



« LA CULTURE DOIT S'OUVRIRE À TOUS ET SORTIR DES MURS »

Yves Dumoulin, vice-président de la CCDSV en charge de la culture, maire de Fareins

« Notre territoire est composé de 19 communes, avec un pôle culturel fort à Trévoux, à travers la Médiathèque La Passerelle, qui doit jouer un rôle de locomotive de notre politique culturelle. Cet espace culturel intercommunal ne souhaite pas garder une ambiance feutrée mais ambitionne de toucher tous les publics : cela se traduit notamment par l'opération "Mon voyage à la passerelle" dont l'objectif est de faire découvrir ce poumon aux écoliers de maternelle et élémentaire. L'offre culturelle ne doit pas être centralisée sur un même lieu, aussi, nous avons souhaité que la programmation culturelle soit initiée directement par les communes et le tissu associatif local. L'idée est que chaque commune ait ses moments culturels, offerts aussi bien par des artistes locaux que des artistes à la renommée nationale ou internationale, avec de la musique classique, de l'opéra, du cirque, des arts de la rue, du jazz, du blues... La culture doit s'ouvrir à tous et sortir des murs, investir l'espace public, des lieux atypiques, au cœur des villages ou même en plein champ, à travers des concerts, spectacles... La CCDSV lance un fonds de concours pour l'installation d'œuvres d'arts plastiques dans les communes. Pour que l'art soit au coin de la rue, à portée des yeux, accessible à tous. »

Patrimoine

Être un ambassadeur des richesses du territoire

Pour permettre aux habitants de mieux connaître les merveilles qui les entourent, le Pays d'art et d'histoire publie des "focus" : le dernier sorti porte sur l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars-sur-Formans, labellisée "Architecture contemporaine remarquable" en 2003.

Après avoir édité des "focus" sur le patrimoine au fil de la Saône, la diversité du pisé en Dombes Saône Vallée, et la Cène, haut-relief au sein de l'église Saint-Roch de Parcieux, le dernier en date, sorti à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, est consacré à l'église Notre-Dame de la Miséricorde d'Ars-sur-Formans. Ce lieu de culte, signature de l'architecte Pierre Pinsard qui s'est notamment illustré par l'église souterraine de Lourdes et a œuvré dans l'Ain et dans la France entière, est assez méconnu du public : c'est un grand ensemble construit en 1959 pour le centenaire de la mort du curé d'Ars, dédié à l'accueil des pèlerins. Aux côtés de la basilique Saint-Sixte de Pierre Bossan classée Monument historique en 1982 et de la petite église romane de cœur de Saint-Jean-Marie Vianney, l'église Notre-Dame de la Miséricorde s'intègre à son environnement, par l'alternance de sa façade minérale et de son toit végétalisé. Il est impossible de deviner son volume de l'extérieur :

semi-enterrée, elle est sobre autant dans sa construction, la pureté de ses lignes, que dans ses matériaux bruts faisant intervenir le béton. Chaque année, Ars-sur-Formans reçoit 350 000 pèlerins et constitue un lieu majeur du sanctuaire mondialement connu du fait de la notoriété Saint-Jean-Marie Vianney, curé d'Ars et patron des curés de l'Univers. Aujourd'hui, l'édifice fait l'objet d'un programme de restauration portant sur des travaux d'étanchéité de sa toiture, avec la Fondation du patrimoine. ●

Tous les "focus" du Pays d'art et d'histoire sont disponibles au Carré Patrimoines et dans les offices de tourisme du territoire : soigneusement documentés et illustrés, ils permettent de découvrir l'architecture et le patrimoine locaux et de faire des habitants les ambassadeurs et protecteurs des richesses du territoire.



Construction de l'église semi-enterrée en 1959.

© archives du sanctuaire d'Ars

Interview

« Une approche contemporaine et nouvelle de l'architecture sacrée »

Baptiste Meyronneinc est architecte et directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (CAUE).



© DR

Quelle est la mission du CAUE ?

Notre association existe depuis 1979 dans l'Ain et a été mise en place par le département suite à la loi sur l'architecture qui encadre la profession d'architecte.

Notre équipe, composée de 12 personnes, dont 6 architectes et 2 paysagistes, accompagne les collectivités et particuliers dans leurs réflexions sur l'évolution de l'urbanisme, du patrimoine communal, des espaces publics et des questions liées à l'environnement. Deux tiers des communes de l'Ain adhèrent au CAUE (dont 11 des 19 communes de la CCDSV). Notre mission de conseil est financée directement par une partie de la taxe d'aménagement payée sur les permis de construire.

Quel regard portez-vous sur Notre-Dame de la Miséricorde ?

Cette église offre une approche contemporaine et nouvelle de l'architecture sacrée, traditionnellement faite de pierres comme dans le style roman ou gothique. Elle déroute par sa construction presque souterraine. C'est un édifice très épuré, dédié à la prière et au recueillement, avec une grande place laissée à la lumière, à un éclairage zénithal ou en bandeau horizontal qui souligne l'espace architectural et crée une ambiance particulière. Cette église fait partie d'une collection de 4 églises construites par Pierre Pinsard dans l'Ain, à qui le CAUE a consacré un ouvrage intitulé "Pierre Pinsard, architectures profanes et sacrées" édité chez Patrimoine des Pays de l'Ain. À chaque œuvre, il s'est adapté au contexte, avec une approche complète, car il était également peintre et décorateur.

Quelle est l'architecture du territoire ?

Le territoire est reconnu pour son architecture rurale traditionnelle en pisé avec des réinterprétations contemporaines, comme la mairie de Toussieux qui a fait en 2019 l'objet d'une extension en pisé, ou la salle des fêtes de Fareins. L'architecture contemporaine n'est pas forcément que des grands ensembles. La salle des fêtes de Trévoux construite dans les années 30 a des lignes art-déco très marquées, une façade très ordonnée s'apparentant à un palais de justice et un chœur d'église à l'arrière ; le bâtiment la Passerelle de Trévoux, lauréat du palmarès "Valeurs d'exemples" en 2019 par l'Union régionale des CAUE, allie approches contemporaines et patrimoniales. Le Val de Saône plus largement se distingue par une architecture de villégiature avec des châteaux remarquables datant du XVII^e au XIX^e siècle.

www.caue01.org

Petite enfance

Crèches : une qualité de service identique

Depuis 2010, la CCDSV organise l'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire, avec l'aide de la CAF (Caisse d'allocations familiales). Propriétaire de six multi-accueils dont la gestion est assurée par trois associations, elle ouvre aujourd'hui à la concurrence la gestion de ses crèches pour se mettre en conformité avec la loi.

Au fil des années, la CCDSV a augmenté le nombre de places, en passant de 3 à 6 crèches avec une offre totale de 179 berceaux. La Maison de la petite enfance (48 places) et

le Tournesol (20) à Trévoux, les Crayons verts (30) à Saint-Didier-de-Formans et la micro-crèche Par-ci Par-là (10) à Parcieux sont gérées par l'association Val Horizon, 1001 étoiles (35) à Reyrieux par l'Espace talançonnais et la crèche A petits pas (36) à Fareins par le centre Léo Lagrange. En 2022, la Préfecture de l'Ain a alerté la CCDSV sur la nécessité de se mettre en conformité avec la loi en passant le gestionnaire de ces équipements, conformément au code de la commande publique. La CCDSV a reçu les représentants des

parents pour les tenir au courant de la procédure en cours et recueillir leurs attentes, notamment sur la qualité de l'offre et la participation des parents dans la vie des structures.

Le choix des gestionnaires se fera au printemps pour une mise en œuvre à la rentrée 2023. Les crèches conservent bien entendu le même mode de tarification PSU (Prestation de service unique). Même si le mode de gestion évolue, il n'y a pas d'incidence sur le prix, la qualité de service ou l'emploi des personnels lié à l'activité de la petite enfance. ●



Travaux

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES USAGERS

Divers travaux ont été menés courant 2022 pour améliorer le confort des usagers dans les équipements petite enfance du territoire pour un montant total de 15 000 euros TTC. L'espace de change de la crèche 1001 étoiles à Reyrieux a été réorganisé à la demande des professionnels pour le rendre plus fonctionnel.

À Parcieux, des panneaux acoustiques absorbants, installés dans la salle d'activité de la micro-crèche Par ci par là, améliorent la qualité sonore du lieu. Enfin, le programme de mise en accessibilité des crèches s'est clôturé avec la réalisation d'une place de parking PMR (Personnes à mobilité réduite) et d'un cheminement pour l'accès la Maison de la petite enfance à Trévoux. ●



Installation des panneaux acoustiques à la micro-crèche à Parcieux.



Travaux

La Recyclerie fait peau neuve !

Partenaire de la CCDSV, la Recyclerie Dombes Saône Vallée occupe des locaux intercommunaux, mis à disposition gratuitement, au sein du parc d'activités de Trévoux. L'entrepôt va être rénové en 2023.



Le bâtiment actuel de la Recyclerie bientôt rénové.



Le royaume des chineurs.

Au sein de la Recyclerie, de nombreuses activités se superposent autour du réemploi et de l'économie circulaire : réparation et transformation des objets de récupération, vente de ces objets au sein d'un magasin, relookage et aérogommage de meubles, recyclage du papier et du carton, destruction de documents confidentiels et désarchivage à destination des professionnels, collecte et revente de mobiliers de bureaux, atelier de création de composteurs partagés. La Recyclerie, c'est aussi un lieu de sensibilisation sur les déchets par l'intermédiaire des animateurs déchets et des ateliers du tri. La majorité du personnel, travaillant sur site, est en contrat à durée déterminée d'insertion (*lire ci-contre*).

60 % d'économies d'énergie à la clé

Pour assurer le développement de l'activité et optimiser les conditions de travail, ce bâtiment nécessite aujourd'hui un réaménagement. Une extension de 255 m² va être créée pour accueillir les bureaux des services administratifs, l'accompagnement socio-professionnel, une salle de réunion, un réfectoire et les vestiaires du personnel. C'est une structure de deux étages en maçonnerie avec un habillage en bois sur le 1^{er} étage qui répond à la certification RE2020. Par ailleurs, l'entrepôt va être entièrement rénové et isolé avec l'isolation de la toiture-terrasse, l'isolation des murs par l'extérieur, le remplacement des menuiseries et la mise en place de luminaires à LED. L'ensemble de ces actions devrait permettre un gain de consommation de 60 % environ. ●

Parcours

Un CDI après la Recyclerie



Husseyn, ancien animateur déchets.

Depuis 2012, l'association accompagne des salariés en insertion vers un retour à l'emploi. C'est le cas de Husseyn Aslan, qui a participé à la distribution des bacs jaunes d'octobre 2021 à mars 2022. Une expérience intéressante qui lui a permis de rebondir ensuite vers un CDI. « Il y avait beaucoup de conseil et de pédagogie. Le tri, ça touche tout le monde. » Le Jassannais a apprécié de pouvoir bénéficier de ce tremplin après un accident de la route qui l'a éloigné de l'emploi pendant presque 3 ans. Cet ancien opérateur sur commande numérique, très bricoleur, a naturellement intéressé l'entreprise Dessica, spécialiste de l'air sec, qui fabrique des déshumidificateurs pour le secteur industriel (pharmaceutique, chimie agroalimentaire), au sein du parc d'activités de Trévoux. Husseyn a été embauché en CDI en juin comme monteur de ces machines entièrement fabriquées et assemblées en France, à Trévoux ! ●

Collecte des déchets

Le boom du tri !



Depuis la mise en place des bacs jaunes et la collecte en porte à porte sur le territoire de Dombes Saône Vallée, les chiffres de la collecte des déchets recyclables sont très encourageants. Les habitants ont plus trié leurs déchets avec près de +29% d'augmentation entre janvier et avril 2022. On recense ainsi 462 tonnes de déchets triés en 2022, contre 355 pour la même période en 2021. Un grand bravo aux habitants qui ont rapidement adopté le geste du tri en bac jaune. C'est un progrès qui vient affirmer le défi que s'est fixé la CCDSV avec son programme de prévention des déchets à d'ici 2026 : réduire de 50 kg la production des déchets par habitant et par an. ●

Association

Coup de pouce pour soutenir les entrepreneurs !

Créée en 2008, Initiative Dombes Val de Saône (IDVS), membre du réseau Initiative France, accompagne les créations et reprises d'entreprises sur le territoire. L'association est hébergée gracieusement dans les locaux de la CCDSV. Rencontre avec son président, Yves Fournand et Gaëlle Gormley, chargée de mission.

Votre association offre un véritable tremplin aux porteurs de projets ?

Nous accompagnons les entreprises en création et reprise en leur assurant des prêts d'honneur à taux 0 couplés aux prêts BPI France (Banque pour l'investissement) dans la limite de 30 000 euros jusqu'à 5 ans, en complément d'un emprunt bancaire. Chaque année, nous

accordons environ une trentaine de prêts sur les communautés de communes Dombes Saône Vallée, Val de Saône Centre et la Dombes. De nombreux secteurs d'activités sont représentés : artisanat, commerce de détail, entreprise du bâtiment, métiers innovants comme le e-commerce... En 2022, nos prêts concernent 23 porteurs de projet, dont dix femmes.

Quel accompagnement proposez-vous ?

Cela va bien au-delà du prêt, qui offre déjà un coup de pouce et rassure les banques. Notre quarantaine de bénévoles (experts-comptables, banquiers, chefs d'entreprise) analysent la viabilité des projets lors du passage des candidats devant un comité d'agrément. 97,6% des entreprises soutenues ont passé le cap des 3 ans. Grâce à l'association, les créateurs-repreneurs ont accès à un club, peuvent participer à des rencontres et ateliers thématiques, élargir leur réseau professionnel et profiter de l'expérience d'autres entrepreneurs. Cela permet de briser la solitude du chef d'entreprise. Un parrainage est proposé pour ceux qui le souhaitent. Nous avons également lancé le programme In'cube, pour offrir un accompagnement renforcé aux moins de 30 ans avec une prime de 3 000 euros, aux plus de 50 ans, et aux personnes en situation de handicap. ●



Philippe Poizat et Gaëlle Gormley, chargés de mission avec Yves Fournand, président. IDVS est financée par les trois communautés de communes, la région AURA, le Fonds social européen. Elle travaille en réseau avec la CCI, la CMA, les collectivités et les banques.

Infos : 04 74 08 39 81
et www.intiative-vsdi.fr

Témoignage

Ça roule pour "Vroum ma poule" !

Magali et Mathilde Monnet, deux sœurs, ont lancé en août 2021 un service de livraisons de produits locaux dans l'Ain et le Rhône depuis Savigneux, pour proposer le meilleur du savoir-faire local et valoriser le circuit court. Les clients choisissent leurs produits sur vroumapoule.fr et les récupèrent dans des points retraités partenaires. Les sœurs apprécient l'accompagnement d'IDVS : « Grâce à IDVS, notre réflexion a été plus poussée sur tous les aspects de notre activité et nous continuons de bénéficier de leurs conseils. Les ateliers permettent d'échanger et d'affiner nos connaissances ». ●



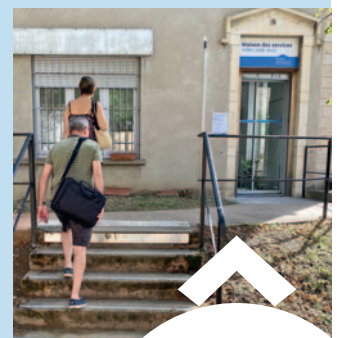
Mathilde et Magali Monnet ont obtenu en novembre le trophée de la transformation digitale d'Eco'day, l'entreprise de Dem'Ain, remis par Le Progrès.

© Vroum ma poule

France services

Des permanences utiles

De nouvelles permanences sont proposées par le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), pour des conseils juridiques le 2^e jeudi du mois et par le service social de la CARSAT tous les mardis, pour les assurés du régime général confrontés à une problématique de santé qui impacte leur vie professionnelle et/ou personnelle. ●







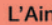


France services
1 rue de la Gare
à Trévoux
Tél. 09 70 21 22 93
Avec ou sans rendez-vous
Horaires sur
www.ccdsv.fr/

SE DÉPLACER DEMAIN EN DOMBES SAÔNE VALLÉE



Dans le cadre de son plan de mobilité simplifié, la CCDSV restructure l'offre du réseau urbain Saônibus **dès la rentrée 2023**, autour de deux lignes régulières, de gare à gare, desservant les principales zones d'activités et les centralités locales. L'objectif est de faciliter les déplacements à l'intérieur du territoire mais aussi vers l'extérieur. Ainsi, en complément des réseaux existants, les circuits des Saônibus évoluent avec des horaires calés sur ceux des trains notamment, pour rejoindre Lyon plus rapidement et un service de transport à la demande. À plus long terme, des aires de covoiturage et le futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) seront mis en place. En parallèle, afin de faciliter les mobilités durables (ayant moins recours aux énergies fossiles), la CCDSV prévoit, d'ici une quinzaine d'années, la réalisation de dix itinéraires cyclables et des services attenants (parkings sécurisés, réparateurs...). Des actions de communication seront entreprises pour accompagner ces changements d'habitude ! RDV sur ccdsv.fr ou sur Oura.com

-  Gare TER
-  Voie bleue
-  CARS de l'Ain A13 A19 A84 A85
-  Futur BHNS Trévoux-Lyon itinéraire cyclable intégré
-  Aires de covoiturage
-  Futures lignes régulières du réseau Saônibus
-  L'Ain à vélo

LA PERSONNE QUE VOUS APPELEZ LE PLUS ?

C'est mon secrétaire général à la mairie, Thierry Jullien, qui occupe le poste de directeur général des services. Au quotidien, nous échangeons beaucoup, je m'appuie sur lui pour les affaires courantes de la ville et il me consulte avant toute décision. Nous avons une vingtaine d'employés communaux et ne disposons pas de service ressources humaines dédié dans une petite commune. Ce volet est très important pour moi : je souhaite que les employés se sentent bien, en étant à leur écoute, et que les objectifs que nous nous sommes fixés soient atteints.



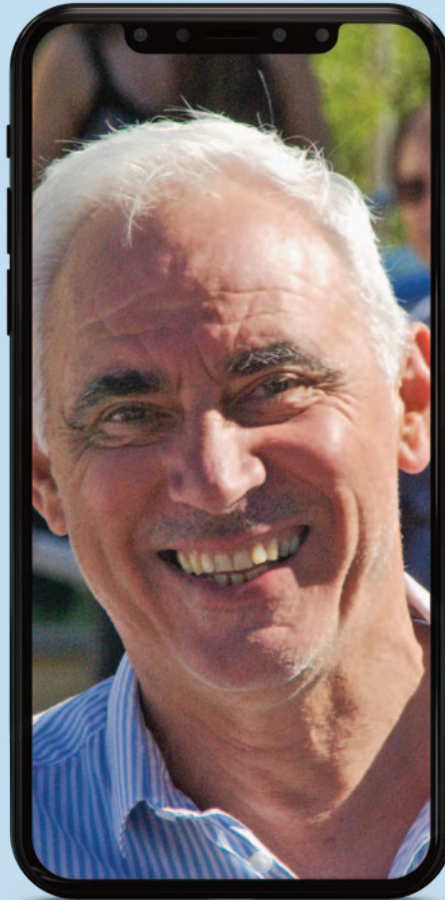
LE TEMPS D'UTILISATION QUOTIDIEN ?

Il est impossible à déterminer exactement ! Mais mon téléphone n'est jamais à moins de 10 mètres de moi, où que je me trouve. C'est un outil de travail indispensable. Il est presque toujours ouvert, 7 jours sur 7, et je suis facilement joignable et disponible, par téléphone, sms ou mail. J'ai l'impression que tout le village a mon numéro, car je suis beaucoup sollicité. Je l'éteins vers 23h et je le rallume dès mon réveil.



LA DERNIERE PHOTO QUE VOUS AVEZ PRISE ?

Je rentre du Congrès des maires qui se tient chaque année à Paris fin novembre. C'est une photo avec notre sénateur de l'Ain, Patrick Chaize, qui m'a offert un très bel accueil et une visite du Sénat. Nous avons évoqué la problématique de la fibre sur la commune, où nous accusons un retard de deux ans dans son déploiement. Le collège de Saint-Didier-de-Formans ouvre à la rentrée 2023, c'est donc un sujet urgent. Patrick Chaize, très impliqué sur le territoire, va faire remonter l'information auprès du syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain.



DANS LE PORTABLE DE

Frédéric Vallos

Frédéric Vallos est maire de Saint-Didier-de-Formans et vice-président de la CCDSV en charge de l'environnement, du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et des travaux.

Il a pris fin 2020 sa retraite de sapeur-pompier professionnel, un métier qu'il a exercé pendant 38 ans.

QUELLES SONT VOS APPLICATIONS PREFEREES ?

J'utilise beaucoup Illiwap pour Saint-Didier-de-Formans, une application équivalente à Panneau Pocket, où nous diffusons toutes les actualités du village, animations, interventions, travaux etc. L'application compte près de 900 abonnés ! J'utilise aussi WhatsApp à travers plusieurs groupes de communication, les adjoints, l'ensemble du conseil municipal, nos différentes commissions, la famille... J'ai aussi Smartemis, une application réservée aux sapeurs-pompiers et aux maires qui le désirent, qui fournit en temps réel toutes les interventions des secours, même bénignes, qui se déroulent sur la commune.



QUEL EST VOTRE FOND D'ECRAN ?

C'est une photo de mes trois garçons, Teddy, 32 ans, Corentin, 25 ans, et Tom, 19 ans. J'ai la chance aussi d'être grand-père d'une petite-fille, Éléa, 4 ans et d'un petit-fils Eden, né le 3 novembre dernier. Mes enfants sont sérieux et bosseurs, ils sont ma fierté et me le rendent bien !



VOTRE DERNIER SMS REÇU ?

C'est un message de Dimitri Mercier, responsable environnement à la CCDSV, concernant notre prochaine réunion et la suite que nous allons donner au PAIT (plan alimentaire interterritorial) C'est un volet du Plan climat que nous portons à l'échelle du territoire, relayé par les communes. Je suis également en contact très régulier avec Claudie Racine, chargée de mission PCAET à la CCDSV et Yannick Faure, directeur des services techniques pour tous les travaux que nous menons.



VOTRE DERNIER SMS ENVOYE ?

J'en envoie beaucoup ! Il s'agit d'un SMS à Corinne Martin, mon adjointe à la communication à la mairie au sujet d'une question à propos du bulletin municipal 2023. Je ne voyais pas apparaître le slogan de notre commune "unie, solidaire, engagée", notre boussole dans toutes nos actions.



LA SONNERIE QUAND ON VOUS APPELLE ?

Je n'ai pas de sonnerie de téléphone car il est toujours en mode vibreur. Je suis souvent en réunion ou en rendez-vous, je ne peux pas me permettre de déranger par une sonnerie. Comme je le garde à portée de main, je le sens ou l'entends vibrer et rappelle très vite.



Civrieux

Réfection de voiries

Après avoir réalisé un programme important de réfection de voiries en 2021 et 2022, Civrieux continue son programme. Avec le concours de la CCDSV et du SEP, ce sont deux artères importantes du centre du village qui sont en travaux, la rue des Ecoliers et le chemin du Tilleul. La CCSDV intervient sur la partie mise en séparatif des eaux usées, la commune sur les eaux pluviales, le SEP sur le remplacement de canalisations d'eau potable. Une large part des travaux est consacrée aux modes actifs et à la sécurité des usagers, notamment avec une "zone 20" appelée "zone de rencontre", la priorité de circulation étant dans l'ordre : piétons, cyclistes puis véhicules. ●



Trévoux

Labellisée Ville et Métiers d'art

Ce "label exigeant" consacre depuis octobre dernier, l'engagement de la Ville pour les métiers d'art et ses artisans, "liens entre le passé et le présent", comme l'a souligné M. Huppé, Président de l'association Ville et Métiers d'Art. ●

Parcieux

S'engage pour la biodiversité

La commune, en partenariat avec l'association Prenons Racine, mène, depuis 2021, un projet de préservation de la biodiversité et de l'environnement, en plantant de nombreux végétaux sur son territoire. Après la création de 500 mètres de haies, de nouvelles haies, composées d'essences locales et variées ont été plantées. La création d'une forêt composée d'arbres fruitiers a vu le jour en fin d'année 2022. Au total, 1 100 végétaux ont été plantés. ●



À Parcieux, on plante des arbres.

Saint-Bernard

Pacifier la sécurité routière

Face aux risques d'une circulation grandissante sur les deux routes principales (D6 et D88A) transversant le village, la commune a réalisé des aménagements ralentisseurs pour modérer la vitesse dans les quartiers et améliorer la sécurité et la qualité de la vie. ●



Reyrieux

Le Galet : la culture à côté de chez vous

La saison culturelle du Galet présentée en septembre a brillamment pris son envol. Les premiers spectacles ont attiré nombre de spectateurs de la CCDSV voire au-delà.

Vous retrouverez sur le site www.reyrieux.fr/Site-Le-Galet-.html l'intégralité des spectacles et conférences proposés. Sont affichés également les spectacles des partenaires et groupes musicaux se produisant au Galet hors programme culturel de Reyrieux. ●

Toussieux

Une nouvelle salle des fêtes

À Toussieux, la rénovation de la salle communale permet d'accueillir aujourd'hui 110 personnes. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions du Département et de la Région. Les associations bénéficient d'un petit local de rangement attenant et la construction d'un auvent dans la cour rend les manifestations plus festives. ●



De gauche à droite : Alexandre Nanchy, conseiller régional ; Armand Chaumont, maire ; Romain Dubié, Député, Marc Péchoux, président de la CCDSV et conseiller départemental, Nathalie Barde, Conseillère départementale.



La salle communale rénovée à Toussieux.

Fareins

5^E BIENNALE DE SCULPTURE CONTEMPORAINE EN VAL DE SAÔNE

Du 3 juin au 16 juillet, Artfareins 2023 présente au château Bouchet, une sélection de 25 artistes, dont deux artistes invités : Rachid Khimoune (invité international) et Michel Lucotte (invité régional). Les œuvres présentées illustrent la diversité de la sculpture d'aujourd'hui avec une exigence de qualité. ArtFareins, c'est aussi un symposium avec des artistes travaillant sur place, des concerts et spectacles. Un événement culturel pour tous. ●

Du 3/06/2023 au 16/07/2023 : Château de Fareins : samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 19h. Entrée gratuite.

Infos : www.artfareins.com / Artfareins

Modes actifs et transports en communs en Dombes Saône Vallée, on se bouge ?

Année 2050 : la neutralité carbone - un engagement national. Or les déplacements sont aujourd'hui le premier poste d'émissions de CO₂ au niveau de notre collectivité. Nos usages doivent donc évoluer rapidement vers plus de sobriété : favoriser les transports en commun et le développement des modes actifs (vélo, marche...). Pour notre territoire, où plus de 96% des ménages possèdent au moins un véhicule, c'est une gageure et un défi qu'il est plus que temps de relever !

Pourtant, aujourd'hui, après presque 3 années de mandat, force est de constater que le bilan des actions menées sur le territoire est négatif : une ligne régulière de Saônibus permettant d'aller à la gare de St-Germain au Mont d'Or a été supprimée, le projet du BHNS vers Lyon semble à l'arrêt et l'aménagement du Chemin d'Arras entre St-Didier et Trévoux est toujours en attente.

La seule piste cyclable importante ayant été aménagée fait partie d'un projet de « cyclo-tourisme » Véloroute 50. Les transports du quotidien sont oubliés ! Et la loi LAURE, qui impose de réaliser des aménagements d'itinéraires cyclables à l'occasion de travaux de voirie, est quasi systématiquement bafouée. Nous exigeons donc la mise en œuvre immédiate et concertée des actions issues du dernier PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial, consultable sur le site de la CCDSV : allez-y !) :

- renforcement des transports en commun vers les gares à proximité (St-Germain, Anse, etc...)
- mise en place effective d'aménagements cyclables sécurisés
- éducation et sensibilisation auprès du public
- gratuité des transports publics
- etc...

Enfin, nous appelons à ce que tous les habitants soient conviés aux réflexions via une communication volontaire et de réelles démarches de participation. Suivez-nous sur Facebook et EcoCiSo.fr

Patrick Charrondière
pour le groupe Ecologie, Citoyenneté et Solidarité

Gardons la maîtrise

Chère Madame, cher Monsieur,
Promouvoir le territoire de la ComCom et l'aménager pour qu'il poursuive son attractivité économique, apporter des solutions au service du bien commun et des habitants dans le cadre de ses compétences, voilà le sens de notre engagement d'élus communautaires.
Mais mutualiser des compétences ne veut pas dire passer sous tutelle de la CCDSV.

En terme d'urbanisme, le débat sur la loi « ZAN » (zéro artificialisation nette des sols) dont l'objectif est 2050, va bientôt s'ouvrir. Il est demandé aux collectivités territoriales de réduire à 50% le rythme d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers en 2030 (point d'étape avant 2050), ceci par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Et comme toujours, certains auront consommé d'une manière anticipée tout leur droit à construire alors que d'autres auront une réserve à urbaniser. Et les premiers seront favorables à la mutualisation pour « partager » le solde du droit à construire des autres !

Ils seront même favorables au PLU intercommunal et l'on nous parlera d'échelle pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme

Or nous sommes un certain nombre de petites communes de la CCDSV à avoir refusé le PLUI. Tout simplement pour conserver la compétence sur le droit du sol et organiser comme nous le souhaitons notre urbanisation et notre paysage. C'est aussi la garantie pour les habitants des communes d'avoir des réalisations décidées par leurs élus, ceux pour qui ils ont voté.

Ce qui n'est pas le cas avec un PLUI puisque les décisions sont prises par des conseillers non pas élus par les habitants mais désignés par chaque commune (nombre de sièges selon le nombre d'habitants) Lors de ces débats, nous défendrons fermement l'intérêt de nos communes et de leurs habitants.

Madame, Monsieur, malgré le contexte de crise économique qui impacte notre quotidien, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2023.

Bernard Rey

Journée internationale des femmes

Regards sur la femme

L'image de la femme a beaucoup évolué au cours des siècles. À l'occasion de la journée internationale des femmes, le Pays d'art et d'histoire, la médiathèque et le cinéma s'associent autour d'un événement sur les perceptions de la femme depuis 300 ans et il y a de quoi dire ! Ciné-échange, solo théâtral sur un village de femmes à l'arrière des combats, une exposition d'Astrid sur la femme et le dictionnaire de Trévoux, des citations du 18^e siècle mis en dessin par une graveuse et illustratrice (Evelyne Mary)... Un événement qui résonne fortement avec l'actualité internationale. ●
Du 3 mars au 24 avril - espace culturel La Passerelle - Trévoux - tout le programme sur sortir.ccdsv.fr



Événements ouverts à tous

JANVIER

Merc. 11

L'idole des petites houles

Spectacle jeune public
À 16h30
Le Galet, Reyrieux

Sam. 21

Nuit de la lecture

Réseau des bibliothèques de
Dombes Saône Vallée et cinéma
La Passerelle

Lectures, projection, jeux,
ateliers...

Programme complet sur
sortir.ccdsv.fr

Grand job dating

Au domaine du gouverneur
à Monthieux
Découverte des métiers de 9h à 13h
Organisé par l'agence Pôle emploi
de Trévoux, la Mission locale de
Trévoux/Chatillon sur Chalaronne
et l'association Passerelle en
Dombes d'Ambérieux en Dombes.
Info sur passerelle-en-dombes.fr

Concert d'hiver de l'école de musique de Fareins

À 19h, salle des fêtes de Fareins
Infos : 04 28 29 26 57 ou
ecoledemusiquefareins@yahoo.fr

Du lun. 16 au dim. 22

Semaine de la lecture

Val Horizon, cinéma La Passerelle
et Pays d'art et d'histoire

Vend. 27

Théâtre comédie

Donne-moi ta chance
À 20h30
Le Galet, Reyrieux

FÉVRIER

Du 4 au 20 février

Tous en salle

Cinéma La Passerelle, Trévoux

Merc. 8

"Cueillette photographique"

À 15h, Domaine
de Cibeins, Misérieux
Réservation obligatoire :
04 74 00 36 32



Merc. 15

"L'Apothicaire se refait une beauté !"

À partir de 7 ans
À 15h, Trévoux
Réservation obligatoire :
04 74 00 36 32

Sam. 25

Cirque poétique Le carrousel des moutons

À 20h30 Le Galet, Reyrieux

18 et 25 février

Atelier d'écriture Cap sur Rhône

Médiathèque
intercommunale
et Pays d'art et d'histoire,
13h30, Trévoux
Réservation obligatoire :
04 81 91 89 50

MARS

Sam. 11

Astrid : conférence sur le polar

14h : Cinéma La Passerelle à
Trévoux

Sam. 18

Astrid : conférence sur le développement durable

14h : Cinéma La Passerelle à
Trévoux



Du 3 mars au 4 avril

Regards sur la femme

Pays d'art et d'histoire, médiathèque
et cinéma La Passerelle
Programme complet sur sortir.ccdsv.fr

Dim. 19

Sunday voices, Concert de gospel et chants africains

À 16h, Église de Villeneuve
Réservations :
chappelle.chanteins01@gmail.com
et 06 44 75 04 68

Sam. 25

Journée carte blanche à l'auteur Olivier Dain-Belmont

Placée sous le signe de l'architecte
durable, un atelier Légo (enfants
dès 7 ans), une rencontre avec
l'auteur pour découvrir ses métiers
d'écrivain (Permacité et Permacillage,
ed. Sarbacane) et d'architecte et
un temps de dédicace en partenariat
avec la librairie La folle Aventure
de Trévoux. Un ciné-échange en fin
de journée au cinéma La Passerelle
pour découvrir Olivier Dain-Belmont,
son travail et son regard sur les
villes et villages de demain.
Médiathèque intercommunale et
Cinéma La Passerelle, Trévoux

Cirque Glaucos

À 20h30 Le Galet, Reyrieux

Fête de la Saint Patrick

Initiation à la danse dès 17h30
Concert de musique irlandaise à 21h
Salle des fêtes, Savigneux

Du 27 mars
au 2 avril 2023

Journées européennes des métiers d'art

Thème "Sublimier le quotidien"
Trévoux

MAI

Sam. 6

Concert de l'Harmonie de Trévoux

Salle des fêtes, St-Didier-de-Formans

Sam. 13

Humour musical Nos courses folles

À 20h30 Le Galet, Reyrieux

Concert d'été de l'École de musique de Fareins

À 19h, salle des fêtes de Fareins
Infos : 04 28 29 26 57 ou
ecoledemusiquefareins@yahoo.fr



JUIN

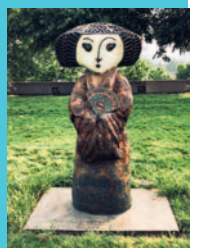
Concerts, expositions, ateliers...

Nouvelle saison à la Maison
éclésiastique
Programme complet à partir
de mai sur sortir.ccdsv.fr

Du 3 juin au
16 juillet 2023

Ars Fareins : "Sculptures et Parcs en Val de Saône"

Château de Fareins :
samedis, dimanches
et jours fériés de
11h à 19h.
Entrée gratuite.
Autres lieux
du Val de Saône
en accès libre.
Infos sur
www.artfareins.com



Consultez l'agenda et annoncez
vos événements sur le portail



Pour en savoir + :

Office de tourisme Ars Trévoux
au 04 74 00 36 32
ou sur ars-trevoux.com